



# **Rapport annuel du Conseil de fiducie du Régime d'assurance pour les cadres de gestion de la fonction publique (RACGFP) pour 2006**

Publié : le 2006

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,  
représentée par le président du Conseil du Trésor 2006,

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

No de catalogue BT1-57/1F-PDF  
ISSN: 3111-0533

Ce document est disponible sur [Canada.ca](http://Canada.ca), le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé  
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: 2006 Annual Report of the Board of Trustees of the PSMIP

# ARCHIVÉ - Rapport annuel du Conseil de fiducie du Régime d'assurance pour les cadres de gestion de la fonction publique (RACGFP) pour 2006

⚠ Cette page a été archivée.

## Information archivée dans le Web

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada. Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez demander de recevoir cette information dans tout autre format de rechange à la page « [Contactez-nous](#) ».

## Qu'est-ce que le RACGFP?

Le RACGFP est un régime d'assurance collective établi par le Conseil du Trésor du Canada. Il fournit un régime d'assurance-invalidité de longue durée (AILD), d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident (DMA) et d'assurance des personnes à charge aux fonctionnaires exclus de la négociation collective parce qu'ils exercent des fonctions de direction ou des fonctions confidentielles. Les membres du Groupe de la direction, les parlementaires et les juges sont également couverts par le Régime et peuvent bénéficier de prestations distinctes. L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est l'assureur principal du Régime.

## Conseil de fiducie

Un Conseil de fiducie, nommé par le président du Conseil du Trésor, surveille les opérations financières du Régime et supervise son administration. Les membres actuels du Conseil sont :

- la présidente, Judith LaRocque, sous-ministre, Patrimoine canadien;
- Larry Murray, sous-ministre, Pêches et Océans Canada;
- Maria Barrados, présidente, Commission de la fonction publique du Canada;
- Alain Jolicoeur, président, Agence des services frontaliers du Canada;
- Michael Wernick, sous-ministre, Affaires indiennes et du Nord canadien.

## Portée du Régime

Depuis sa création en 1968, des prestations en espèces totalisant 701 millions de dollars ont été versées, pour les diverses catégories d'assurance, à 12 964 adhérents et à leurs bénéficiaires. Au 31 décembre 2006, le Régime comptait 48,200 adhérents. Sans compter l'assurance pour les personnes à charge, les adhérents bénéficiaient de la protection suivante (estimation) :

Catégorie d'assurance	Montant (en milliers)
Assurance-vie de base	3 776 924 \$
Assurance-vie supplémentaire	1 762 182 \$
Assurance décès et mutilation par accident (DMA)	6 765 476 \$
Assurance-invalidité de longue durée (AILD)	3 506 525 \$
Assurance-vie à la retraite (AVR)	204 142 \$

## Primes et prestations

Le tableau ci-dessous indique les primes versées par les adhérents en 2006 et compare ces chiffres aux montants versés aux demandeurs ou mis de côté à titre de réserves.

Catégorie d'assurance	Primes	Réclamations (et augmentations des réserves)	Rapport entre les réclamations et les primes (p. 100)
Assurance-vie de base	14 179 218 \$	11 301 870 \$	79,7
Assurance-vie supplémentaire	2 724 196 \$	4 062 786 \$	149,1

DMA des adhérents	888,152 \$	1 671 156 \$	188,2
Assurance-vie et assurance DMA des personnes à charge	329 725 \$	234 766 \$	71,2
AILD	57 654 488\$	59 064 919 \$	102,4
AVR	5 082 138 \$	1 760 850 \$	34,6
Total	80 857 917 \$	78 096 347 \$	96,6

## Réserves

Lorsqu'une réclamation d'invalidité est reçue, on met de côté suffisamment de fonds pour verser à l'ayant droit toutes ses prestations mensuelles futures. Ces fonds constituent ce qu'on appelle des « réserves ». Au 31 décembre 2006, les réserves totalisaient 222,3 millions de dollars.

## Surplus/déficit

La plupart des catégories d'assurance offertes en vertu du Régime affichaient des surplus à la fin de l'année. Le Régime dans son ensemble affichait un surplus de 22,1 millions de dollars à la fin de l'année.

## Dépenses du Régime

Le montant total versé par le Régime durant l'année s'établissait à 60,2 millions de dollars. De ce montant, 93,6 p. 100 ont été versés sous forme de prestations aux adhérents et à leur famille, 3,5 p. 100 ont été consacrés aux dépenses et 2,9 p. 100 à l'impôt sur les primes.

## Recommandations approuvées par le Conseil du Trésor

Le Conseil du Trésor a approuvé les recommandations du Conseil de fiducie concernant les décisions suivantes en matière de primes en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007 :

- Une exonération de primes de douze mois pour l'assurance-vie de base du régime des juges;
- Une exonération de primes de douze mois pour l'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident du régime du Groupe de la direction;
- Une exonération de primes de douze mois pour l'assurance en cas de l'assurance des personnes à charge du régime du Groupe de la direction;
- Une exonération de primes de douze mois pour l'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident du régime des parlementaires.

## Renseignements complémentaires

Si vous avez des questions sur la protection offerte par votre régime ou si vous désirez obtenir des renseignements généraux sur les prestations offertes, veuillez communiquer avec votre conseiller en rémunération ou visiter le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada sur le Réseau d'entreprise du gouvernement (REG) et sur Internet. Pour accéder au site, veuillez taper dans le champ d'adresse du fureteur Web l'une des adresses suivantes :

Accès au **REG** : <http://publiservice.tbs-sct.gc.ca>

Accès à **Internet** : <http://www.tbs-sct.gc.ca>

Pour obtenir de plus amples informations sur le bilan global et le fonctionnement du Régime, veuillez communiquer avec :

Robert Allard, secrétaire  
Conseil de fiducie  
Régime d'assurance pour les cadres de gestion de la fonction publique  
6<sup>e</sup> étage, tour Ouest  
300, av. Laurier Ouest  
Ottawa ON K1A 0R5  
Courriel : [Allard.Robert@tbs-sct.gc.ca](mailto:Allard.Robert@tbs-sct.gc.ca)

Date de modification : 2007-12-03